



## CCP AESH du 18 novembre 2021: Déclaration de la FSU

« A l'appel des organisations SNES-FSU, SNUipp-FSU, SUD Education, CGT Educ'action, SNALC et FO, les AESH de l'académie se sont une nouvelle fois mobilisé.es le 19 octobre dernier, preuve que les mesurètes arrachées au Ministère par l'intersyndicale ainsi que l'instauration de la nouvelle grille à avancement automatique sont loin de répondre aux revendications des AESH qui représentent pourtant aujourd'hui plus d'un personnel sur dix de l'Éducation Nationale.

La FSU l'a rappelé en Comité Technique Académique le 11 octobre et en Comité Hygiène et Sécurité - Conditions de travail le 18 octobre : **il est urgent d'augmenter les salaires des AESH, de créer un véritable statut de la Fonction publique et d'abandonner les PIALs**, pour garantir à ces personnels précaires des conditions de travail satisfaisantes, à la hauteur des enjeux.

Le ministre ment quand il dit que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. En réalité, il fait le choix de maintenir dans la précarité ces agentes et agents publics qui jouent pourtant un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves, continuant de leur imposer des temps partiels pour un salaire net de 760 euros par mois, donc en-deçà du seuil de pauvreté ! À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, **les AESH sont condamnés à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation.**

La mise en place des PIAL a dégradé les conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelés à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires et à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité nuisent à la qualité de l'accompagnement en dégradant la relation élève-accompagnant.e, conduisant à du saupoudrage, et mettant les personnels en difficulté. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagnés en conservant le même nombre de personnels !

Un système perdant pour toutes et tous : AESH, élèves, enseignant.es, pour le Service public d'éducation et pour la société dans son ensemble !

La FSU a alerté l'administration sur la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout. Près de 80 démissions ont été enregistrées pendant l'été dans notre académie : 23 en CDI et 53 en CDD.

### **Pour la FSU, il y a urgence à :**

- augmenter les rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute la carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- leur garantir la possibilité de contrats à temps complet pour vivre dignement de leur travail ;
- abandonner les PIAL et la politique de mutualisation des moyens ;
- créer un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- donner accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions d'inclusion ;
- recruter les AESH qui font encore défaut pour permettre aux élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur des besoins et auquel ils et elles ont droit. Ce sont à ce jour 165 élèves en situation de handicap qui sont non accompagnés alors que l'enveloppe budgétaire est épuisée.

Enfin, suite à l'alignement du rectorat de Clermont sur les préconisations ministérielles en termes de quotité de service et donc de rémunération, à savoir le passage de 60 à 62%, obtenu grâce à la mobilisation des AESH et à l'action syndicale, à laquelle les syndicats de la FSU ont largement contribué, **la FSU revendique l'application du principe de rétroactivité. La réponse du rectorat consistant à procéder au rattrapage à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021 n'est pas acceptable dans la mesure où les AESH n'ont pas à être pénalisés du fait de décisions académiques prises sans justification.**

Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis des années.

**La FSU, aux côtés des AESH, poursuivra la lutte pour une juste reconnaissance du métier de l'accompagnement des élèves en situation de handicap.**